REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Commune de la Ville de Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 23 novembre 2016

Présents: M. Jean-Luc von ARX (DC), Mme Olga BARANOVA (S), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), M. Régis de BATTISTA (S), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Simon BRANDT (PLR), Mme Natacha BUFFET-DESFAYES (PLR), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Rémy BURRI (PLR), M. Grégoire CARASSO (S), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), Mme Gloria CASTRO (EàG), Mme Alia CHAKER MANGEAT (DC), Mme Jennifer CONTI (S), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Emmanuel DEONNA (S), M. Guy DOSSAN (PLR), Mme Hélène ECUYER (EàG), Mme Jannick FRIGENTI EMPANA (S), M. Sami GASHI (DC), M. Pierre GAUTHIER (HP), Mme Amanda GAVILANES (S), M. Adrien GENECAND (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Stéphane GUEX (HP), M. Olivier GURTNER (S), M. Jean-Philippe HAAS (MCG), M. Christo IVANOV (UDC), Ahmed JAMA (S), M. Claude JEANNERET (MCG), Mme Uzma KHAMIS VANNINI (Ve), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Didier LYON (UDC), Mme Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), Mme Yasmine MENÉTREY (MCG), M. François MIREVAL (S), M. Michel NARGI (PLR), M. Jacques PAGAN (UDC), Mme Maria PÉREZ (EàG), Mme Patricia RICHARD (PLR), Mme Astrid RICO-MARTIN (DC), M. Lionel RICOU (DC), Mme Helena RIGOTTI (PLR), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. Jean ROSSIAUD (Ve), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Gazi SAHIN (EàG), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Vincent SCHALLER (PLR), M. Pierre SCHERB (UDC), Mme Albane SCHLECHTEN (S), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Pascal SPUHLER (MCG), Mme Virginie STUDEMANN (S), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Sylvain THÉVOZ (S), M. Joris VAUCHER (Ve), M. Olivier WASMER (PLR), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à *communes.administration@etat.ge.ch*

Le Conseil municipal, réuni en séance [1] *ordinaire* ~~*extraordinaire*~~ [2]

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 1er décembre 2016.

Objet: PR-1168

Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à modifier la servitude de passage public à pied inscrite au Registre foncier le 17 novembre 1987 sous D356 au profit de la Ville de Genève et grevant les parcelles Nos 6971 et 6993 de Genève-Cité sises rue de la Confédération 6, 8 et 10, propriétés de la PPE Patac et de Crédit Suisse Fondation de placement.

Le Conseil municipal accepte en échange de la modification de ladite servitude de recevoir le versement d'une compensation financière de 1 038 956 francs.

Date: 25 novembre 2016

Signature/s: Rémy Burri, président

Hélène Ecuyer, secrétaire